

AUREILHAN ^{mag'}

Le magazine d'information municipale de votre Ville - n° 16 - Été 2018

Magnifique

CAVALCADE

P.8

ÉCOLES : LE SUCCÈS
DES PORTES
OUVERTES P.5



SOLIDARITÉ :
RETROUVEZ L'ACTUALITÉ
SÉNIOR P.3



Sommaire



Emmanuel ALONSO

1^{er} Adjoint
Urbanisme
Reçoit le jeudi
de 18h30 à 19h30



Isabelle CHEDEVILLE

2^{ème} Adjointe
Solidarité
Reçoit le lundi
de 16h00 à 18h00



Simone GASQUET

3^{ème} Adjointe
Culture / Sécurité
Reçoit le mardi
de 18h00 à 19h00



Claude PAHU

4^{ème} Adjoint
Animation locale
Reçoit le mercredi
de 18h00 à 19h30



Jocelyne JOANDET

5^{ème} Adjointe
Affaires générales
Reçoit le mardi
de 17h45 à 19h00



Christian ZYTYNSKI

6^{ème} Adjoint
Finances
Reçoit le mercredi
de 17h30 à 19h00



Virginie FAVERON

7^{ème} Adjointe
Affaires scolaires
Reçoit le lundi
de 17h30 à 18h15



Daniel LARREGOLA

8^{ème} Adjoint
Environnement
Reçoit le jeudi
de 18h00 à 19h00



Yannick BOUBÉE

Maire d'Aureilhan
Vice-Président
de la Communauté
d'Agglomération
de Tarbes-Lourdes-Pyrénées

L'ÉDITO DU MAIRE

Le premier semestre 2018 s'achève. Déjà...
Après le vote du budget au mois d'avril dernier, les Services procèdent à l'exécution du volet « Investissement » et les premiers projets commencent à voir le jour. Les travaux de construction du Boulodrome au Parc des Sports de l'Adour vont donc débuter, ainsi que ceux de la deuxième tranche de la rénovation de l'auditorium de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan, fermé jusqu'au mois d'octobre prochain pour la circonstance.

Pendant la trêve estivale, les Services Techniques s'affaireront, en particulier, à l'entretien et la maintenance des établissements scolaires ; ils s'attacheront à réaliser les travaux demandés par les équipes pédagogiques, pour que la rentrée du mois de septembre se déroule dans d'excellentes conditions.

A toutes et à tous, je souhaite un bel été, calme et serein, et vous donne rendez-vous au mois de septembre. Bonne lecture !

Fidèlement à vous,

Yannick BOUBÉE, Maire, vous reçoit lors de ses permanences deux fois par semaine, le lundi matin à partir de 8h30 et le vendredi soir à partir de 17h00. Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil au : 05 62 38 91 50

SOLIDARITÉ...p.3

CADRE DE VIE...p.4

ÉDUCATION...p.5

EXPRESSIONS POLITIQUES...p.6

VIE DE LA CITÉ...p.7

AGENDA...p.8

DES REPAS LIVRÉS CHEZ VOUS

Facile à demander et pratique au quotidien, le service de portage de repas s'adresse aux retraités et aux personnes qui sont dans l'incapacité de se déplacer ou de préparer leurs repas. Les repas sont livrés du lundi au vendredi, en liaison froide. Si vous souhaitez également les repas pour les samedi, dimanche et jours

fériés, ils vous seront livrés le dernier jour ouvré précédant le week-end ou les jours fériés. Les menus variés permettent de satisfaire à différents régimes (sans sel, sans sucre...). Pour tout renseignement sur ce service auquel vous pouvez souscrire ponctuellement, veuillez-vous adresser à l'Accueil de la Mairie, tél. 05 62 38 91 50.



SENIOR : LE CLIC* VOUS INFORME SUR VOS DROITS

*Centre Local d'Information et de Coordination

Les permanences du CLIC se déroulent à la résidence senior « Les Jardins de la Tuilerie » (8, avenue Jean Jaurès), le dernier jeudi de chaque mois, sans rendez-vous, de 9h30 à 11h30.

Contact CLIC : 05.62.31.09.83

asso.clicsage@wanadoo.fr

Aureilhan bénéficie de ce service public de proximité depuis 2015. Les missions du CLIC s'inscrivent en complémentarité avec l'action sociale de la Ville. Ses missions : s'adresser aux personnes de plus de 60 ans pour :

- Rechercher des solutions adaptées à leurs demandes et préoccupations ;
- Les informer sur les prestations et les droits, les services d'aide et de soins, les établissements, les actions de soutien aux aidants, les loisirs, ...

- Les aider à définir leurs besoins ;

FORTES CHALEURS : LA COMMUNE SE PRÉOCCUPE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Plan canicule : faites-vous recenser auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

La Commune d'Aureilhan organise, comme chaque année, un dispositif d'accompagnement en direction des Aureilhanais.es vulnérables.

Vous êtes une personne âgée ou handicapé(e), vous avez des problèmes de santé ou vous craignez de vous retrouver seul(e) pendant l'été ? Alors, faites-vous recenser auprès des services de la Mairie (Service Aide

Sociale, tél 05.62.38.91.50).

Le recensement est gratuit et volontaire. Les informations que vous communiquez restent confidentielles.

Si le plan « canicule » est activé, les personnes recensées seront contactées par des agents de la Mairie et du Centre Communal d'Action Sociale. En cas de problème ou de non-réponse, une alerte sera déclenchée et pourra être suivie d'une intervention à domicile.



RÉSIDENCE SENIOR : DE BONS MOMENTS PARTAGÉS



Près de 8 mois après l'inauguration de la résidence, les animations se succèdent à la salle commune de la maison senior « Les Jardins de la Tuilerie ». Outre l'aspect ludique, ces animations proposées par des associations aureilhanaises permettent de rompre l'isolement des personnes âgées et aux locataires de la résidence de mieux faire connaissance. La salle commune a ainsi trouvé son public

et vit désormais au rythme des activités diversifiées proposées par la MJC, Alaric Loisirs ou Amitié Soleil d'Argent qui se sont pleinement investies pour apporter distractions et loisirs aux résidents. Nombreux sont ces derniers à s'y retrouver pour partager un moment, à l'image du dernier loto, organisé par l'association Amitié Soleil d'Argent.

BOULODROME : LES TRAVAUX COMMENCENT PROCHAINEMENT



La Commune va consacrer 291 000 euros (hors taxe) à la construction d'un nouveau boulodrome d'une surface de 470 m². Le bâtiment se composera de 7 pistes entièrement couvertes, d'un local associatif et de sanitaires.

Les travaux, qui devraient durer six mois, vont débuter bientôt sur le site de l'ancienne maison « CGE », en bordure de la rue de l'Industrie et de l'Allée des Platanes. La livraison du nouvel équipement sportif devrait se faire au cours du mois de janvier 2019.

ECLA : C'EST PARTI POUR TROIS MOIS DE TRAVAUX

Les travaux de rénovation de l'auditorium débuteront mi-juillet et se termineront au mois d'octobre prochain. Des agents des Services Techniques seront mobilisés sur ce chantier.

Installation d'une régie technique mobile, modernisation du système de son et lumière, remplacement des luminaires existants par des éclairages à leds moins consommateurs d'énergie, mise en accessibilité des accès aux personnes à mobilité réduite : l'auditorium dont la construction remonte à 1995 sera profondément rénové.

Les efforts consentis montrent l'attachement de la Commune à ses infrastructures culturelles.



ESPACES VERTS : ZÉRO PESTICIDE DANS LES PARCS ET JARDINS D'AUREILHAN

Conformément à la loi sur la transition énergétique, la ville d'Aureilhan n'utilise plus de pesticide dans les espaces publics pour éradiquer les mauvaises herbes. Alors, les parterres de fleurs paraissent moins parfaits... Cet entretien, plus écologique, exige aussi plus de temps pour les agents, comme chacun le sait. Les pluies soutenues du printemps ont accéléré la croissance des herbes ; les agents des Services Techniques s'affairent chaque jour pour entretenir les 15 hectares d'espaces verts et les 42 kilomètres de voirie de la Commune.

15
hectares
d'espaces verts
à entretenir

ÉCOLES : LE SUCCES DES « PORTES OUVERTES »

Le 2 juin dernier, la Municipalité en partenariat avec les acteurs éducatifs aureilhanais, organisait une matinée « Portes ouvertes » des écoles et du restaurant scolaire.

Les parents d'élèves ont pu faire connaissance avec les équipes pédagogiques, les agents du restaurant scolaire, les animateurs des activités périscolaires, et découvrir les locaux dans lesquels évolueront leurs enfants. La qualité du restaurant scolaire a été particulièrement appréciée, dont la fabrication des repas sur place et l'approvisionnement en produits « bio » et locaux tout au long de l'année.

Les enseignants, les ATSEM, les animateurs de la MJC et les élus ont pu répondre à toutes les questions posées par les parents d'élèves, venus nombreux. L'objectif de cette matinée était de montrer aux parents qui le souhaitaient, la qualité de l'accueil, les sites, et d'évoquer l'enseignement et les animations périscolaires. L'objectif fut atteint puisque **plus de 250 parents sont venus sur les différents sites** et sont repartis très satisfaits de tout ce qu'ils avaient pu voir et entendre.



Emmanuel ALONSO, Maire-Adjoint, et Albert LASBAT, Conseiller Municipal, ont accueilli les parents d'élèves à l'école Maternelle Marcel Pagnol.



Les parents découvrent la future classe de leurs enfants en compagnie des enseignants et des ATSEM.

PAGNOL : LES GRANDS DÉCOUVRENT LA PISCINE



Troquant leur cartable contre le bonnet de bain, les vingt-sept élèves de la grande section de l'école maternelle Marcel Pagnol se sont rendus à la piscine communautaire Paul Boyrie à Tarbes, pendant huit semaines, à raison d'une séance hebdomadaire. Cet apprentissage du milieu aquatique, très bénéfique pour les jeunes enfants, est financé par la Caisse des Ecoles. « **Le but n'est pas que les enfants sachent nager. La finalité de ce cycle d'apprentissage est de les familiariser avec le milieu aquatique, afin qu'ils gagnent de la confiance** », résume Claire BERGON, Directrice de l'école maternelle. Et à voir l'entrain des jeunes baigneurs autour des parcours psychomoteurs, les séances ont vraiment plu.

LAMARTINE : LES JEUX DE LA COUR REFAITS À LA PEINTURE



Pour la rentrée scolaire du printemps dernier, les enfants de l'école Lamartine A ont eu l'agréable surprise de découvrir leur cour de récréation avec des jeux retracés à la peinture de couleur.

Ces travaux faisaient suite à une demande formulée par les jeunes délégués des élèves en Conseil d'École à Yannick BOUBÉE, Maire, et Virginie FAVERON, Maire-Adjointe déléguée aux affaires scolaires. Les élus avaient alors pris l'engagement de réaliser la mise au goût du jour de ces peintures. C'est désormais chose faite !

CÈDRES : LES CP S'ÉVEILLEN AUX ARTS



Durant toute l'année, les élèves des Cèdres ont suivi un parcours d'éducation artistique et culturelle. Cet itinéraire a permis la découverte de différentes pratiques d'arts plastiques, et l'apprentissage de la technique du portrait à l'aquarelle en partenariat avec l'artiste peintre Eth de Melaou. Ce parcours s'est achevé au mois de mai avec la visite des élèves à une exposition de l'artiste.



**RENTÉE SCOLAIRE :
Lundi 3 septembre**

« Aureilhan - Citoyen 2014 »

Avenue Jean Jaurès – RN21 et Contournement Est ou la disparition de l'Arlésienne

L'actualité de la commune étant inversement proportionnelle aux réformes entreprises dans le pays, il nous apparaît utile en ces temps de disette municipale de rappeler ici un de nos bulletins municipaux de novembre 2011 concernant l'Arlésienne de l'Avenue Jean Jaurès- RN 21 et du contournement de notre ville qui n'a jamais vu le jour.

En Novembre 2011 et bien des années auparavant nous dressions le constat suivant :

« **Le trafic routier, en particulier des camions, augmente de façon intolérable sur l'avenue Jean Jaurès (RN21),** provoquant de graves nuisances et une insécurité flagrante pour les riverains et les usagers, tout comme ceux de la rue du XI Novembre (route de Bours) qui subissent aussi une grosse partie du transit routier, cela ne peut plus perdurer ! -...- Depuis de nombreuses années nous n'avons eu de cesse de signaler et de dénoncer le grave problème du trafic sur l'avenue Jean Jaurès (articles de presse, tracts de campagne, interventions auprès des autorités compétentes).

Nos alertes et nos propositions n'ont pas retenu l'attention et la considération de ceux que nous sollicitons pour soulager le trafic sur cette avenue.

Pourtant, faire appliquer les interdictions d'entrées de ville, et verbaliser les contrevenants démontrerai d'emblée, une volonté affirmée de s'attaquer enfin au débit permanent des poids lourds !

Assumant nos responsabilités d'élus et conscients de l'urgence à trouver au plus vite des solutions au désarroi de nombre de nos concitoyens ; notre Groupe a voté, à ce sujet, le 21 octobre dernier, une délibération du Conseil Municipal.

Cet acte fort, pris à l'unanimité, est destiné à sensibiliser les autorités compétentes pour la prise en compte des propositions objets de cette délibération :

- la comptabilisation des flux routiers sur les différents axes.

- La structuration d'un schéma de voirie adapté et l'utilisation des déviations en cours et futures (Nord-Ouest de l'agglomération)

- L'implication des Autoroutes du Sud de la France pour l'interdiction de la sortie et de l'entrée Est de l'autoroute aux poids lourds, sauf desserte locale.

Notre Groupe a insisté sur la nécessité d'interdire le passage aux camions en transit, en réorientant ce flux sur la déviation Ouest en cours de réalisation, **nous ne pouvons plus laisser des véhicules de transport de matières dangereuses, se croiser de façon incessante entre nos deux écoles Joliot Curie et Lamartine !**

Nous nous félicitons que nos demandes soient enfin prises en considération et espérons que le consensus obtenu sur ce dossier aboutisse à des solutions concrètes.

LE PROJET DE CONTOURNEMENT EST

Depuis toujours, nous sommes catégoriquement **opposé au principe de contournement Est de notre agglomération**

qui occasionnerait :

- la destruction du milieu naturel
- des nuisances visuelles et sonores sur toute la partie Est de notre commune reliant Orleix à Séméac
- le déplacement de ces nuisances routières d'une partie de la commune vers une autre
- une dégradation du cadre de vie des riverains
- une emprise coûteuse sur des terrains inappropriés au passage d'une voie rapide.

L'ADRACE, association créée récemment pour lutter contre le projet de contournement Est de l'agglomération, a permis de faire prendre rapidement conscience aux responsables politiques de l'ineptie de ce projet.

La constitution d'une telle force de proposition, pour la défense des intérêts des riverains de l'Avenue Jean Jaurès, permettrait également de forcer les autorités compétentes à prendre en considération leurs doléances légitimes.»

Telles étaient nos interrogations et nos propositions il y a 8 ans déjà. Quand est-il aujourd'hui ?

Les riverains de l'Avenue Jean Jaurès verront-ils un jour leurs revendications prises en compte ?

Jean-Marc LACABANNE – Françoise MAZOUÉ –
André BOYRIE –
Myriam LAGARDE

Conseillers municipaux d'opposition –
Groupe Aureilhan Citoyens

« Vivre autrement Aureilhan »

Ni tambour ni trompette, pour fêter le 1^{er} anniversaire du gouvernement Macron-Philippe !

Il n'y a pas de quoi claironner au vu des résultats de celui-ci en matière sociale et économique !

Sous prétexte de « **simplifications** », « **de réformes nécessaires** » et autres âneries avancées, ce gouvernement attaque de **façon sournoise** tous les secteurs (public et privé) de la société et toutes les catégories de la population (jeunes, salariés, retraités).

Loin de rassembler, Macron et son gouvernement organisent la régression sociale en voulant gérer les salariés et la population comme des paquets de pâtes.

Cette politique méprisante à leur égard aura aussi rapidement des conséquences sur les collectivités locales, comme pour notre ville d'Aureilhan.

Cependant, rien n'est joué d'avance et les mobilisations sociales actuelles comme la détermination des cheminots montrent que la résignation n'est pas à l'ordre du jour, tant chez les salariés que dans la population.

« **Ça en jette** » ...mais par la fenêtre !..

De l'argent public, autour du million d'euros, lorsque le maire et ses colistiers veulent installer une maison de santé, pour soi-disant lutter contre la désertification médicale à laquelle leurs partis avec la droite ont en réalité participé.

Il s'agit d'un **emplâtre sur une jambe de bois** ne répondant pas à la situation déplorable de la santé publique, qui voit son budget, ses moyens et ses effectifs se réduire continuellement.

Défendre l'ensemble du service public et refuser toute privatisation est donc toujours d'actualité.

Les Aureilhanaises et les Aureilhanais auront à cœur de défendre leurs intérêts face aux illusions très coûteuses.

Jacques LAPALISSE &
Audrey MAUHOURAT

Conseillers municipaux d'Aureilhan 100% à Gauche

Groupe Majoritaire « Aureilhan, dynamiques et solidaires »

Nos associations : ce cœur qui fait battre notre Ville

En ce début d'été, nous souhaitons à tous les Aureilhanais d'agréables moments de détente. Les festivités de la Cavalcade ont lancé la période estivale, avec une programmation réinventée. Nous leur adressons nos félicitations et, en cette occasion, saluons tous les membres des associations aureilhanaises qui contribuent à l'animation de la Ville à-travers les manifestations qu'ils organisent et, pour certains, par leurs participations à la Fête locale.

Protéger le budget des associations : un enjeu de solidarité

Voté au mois d'avril dernier, le budget de la Ville traduit la volonté des élus de maintenir le même effort financier que les années précédentes, pour subventionner le tissu associatif local, et ce malgré un contexte financier difficile pour les Collectivités locales depuis

plusieurs années. Afin de promouvoir les actions éducatives, sportives, culturelles et de loisirs proposées par les associations, la Municipalité organise depuis 8 ans (déjà !) la « Rencontre des Associations Aureilhanaises » au Centre Jean Jaurès le 1^{er} samedi du mois de septembre (...donc notez bien le rendez-vous : samedi 1^{er} septembre 2018). Cette année, les « Trophées de la Ville d'Aureilhan » récompenseront aussi bien les associations sportives pour leurs résultats, que l'ensemble des bénévoles, quels que soient leurs domaines d'intervention. Avec cet élargissement des bénéficiaires, notre équipe témoigne sa vive reconnaissance à ceux qui participent au maintien du lien social si précieux.

Entretien et développer le lien social

De nouveaux projets structurants sont à l'étude ou en cours de réalisation, tels que la construction de la « Maison associative » à l'usage de la MJC, la réalisation d'un boulodrome couvert au Parc des Sports, la rénovation de l'auditorium de l'ECLA. Les engagements des élus du groupe Majoritaire, au-delà des mots, ce sont des actes concrets dont les premiers résultats, seront visibles dès cet automne.

D'ici là, nous vous souhaitons de profiter pleinement et sereinement de l'été, un temps de repos précieux pour le bien être de chacun.

Claude PAHU
Groupe socialiste et apparentés
Simone GASQUET,
groupe communiste,
Yves CARRIE,
groupe Europe Ecologie les Verts

PLACE FLORENCE : UN MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis matin, se tient un marché apprécié au cœur du quartier des Castors. Une dizaine de commerçants / artisans, essentiellement des producteurs locaux, vous proposent un choix de produits de qualité : fromages, fruits et légumes de saison, glaces, pâtisseries et gâteaux « faits maison », produits laitiers et viandes.



CÉRÉMONIE : JEUNES AUREILHANAIS.ES, BIENVENUE DANS LA CITOYENNETÉ !

La Ville d'Aureilhan organisait le samedi 14 avril 2018 la cérémonie de remise des cartes électorales aux jeunes majeurs aureilhanais.

Un livret de citoyen a été donné aux jeunes présents ce matin-là, ainsi que leur carte d'électeur qu'ils pourront utiliser pour la première fois en 2019, lors des élections européennes. Le Maire a rappelé aux jeunes Aureilhanais leurs nouvelles responsabilités. La majorité civile marque la fin de la scolarité et le début des études supérieures ou l'entrée dans la vie active, le passage de l'adolescence à l'âge adulte. C'est également à 18 ans que s'acquiescent les majorités pénale et matrimoniale.

Les cartes électorales des jeunes n'ayant pas pu se rendre à la cérémonie leur ont été adressées.

MÉMOIRE : UNE MATINÉE POUR CÉLÉBRER LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Aureilhan a célébré les 73 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale et la victoire des Alliés sur le nazisme.

La Cérémonie commémorative a débuté par la lecture de Georges DUPUY, Président des Anciens Combattants d'Aureilhan, du message de l'Union Française des Anciens Combattants. Le Maire, Yannick BOUBÉE, a ensuite lu le message du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.

La lecture d'un poème de Robert Desnos « Ce cœur qui haïssait la guerre » et d'un extrait du livre d'Annette Muller

« la petite fille du Vel d'Hiv' », faite par les élèves de CM2 des écoles des Cèdres et Lamartine, a ajouté de l'émotion à ces instants solennels, de même que l'interprétation de « la Marseillaise » et du « Chant des Partisans » par le chœur de la Société Chorale et Cavalcade. La prestation des élèves encadrés par leurs professeurs a été particulièrement appréciée par les élus et les anciens combattants. Le Maire, Yannick BOUBÉE, a remercié toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés en cette matinée du 8 mai pour entretenir le nécessaire devoir de mémoire.

Agenda

JUILLET

29 et 30 juin / 1^{er} juillet



« Comédies
Musicales »

Ateliers MJC

Représentations à l'Auditorium
et au Parc de
l'ECLA

Tarif unique : 3 €

Vendredi 29 juin à partir de
19h30

Samedi 30 juin à partir de
20h00

Dimanche 1^{er} juillet à partir de
15h30

Mardi 3 juillet

Réunion publique

Projet de Maison Associative
18h30-Mairie »

AOÛT

Dimanche 5 août

**Vide grenier
de l'ASCA Rugby
Centre Jean JAURES
8h00-18h00**

Dimanche 26 août

**Vide grenier de l'ASCA
Fond et Grand Fond
Centre Jean JAURES
8h00-18h00**

SEPTEMBRE

1^{er} septembre

**RENCONTRE AVEC
LES ASSOCIATIONS
AUREILHANAISES**

Centre Jean JAURES
14h00-17h00

**CEREMONIE DES TROPHEES
DE LA VILLE
17H30**

Du 10 au 16 septembre

**JOURNÉES EUROPÉENNES DU
PATRIMOINE**

Salle Albert d'Ozon
10h00-12h00 / 14h00-18h00

Vernissage de l'exposition :
Lundi 10 septembre à 17h00

21, 22, 23 et 24 septembre

FÊTE LOCALE

VENDREDI

18h30 : apéritif de la Municipa-
lité, animé par la Banda Lous
Berretes

SAMEDI

14h00 Concours de pétanque,
Place Florence
Inscription au bar
des Castors : 5€

Prix : 100€

15h00 Bal des pitchouns

19h30 Bodega de l'ASCA
Rugby avec banda

23h00-2h00 : Soirée DJ Xtrem
Production

DIMANCHE

12h00 à 13h30 : apéro tapas
de l'ASCA Basket avec « Lou
guit fanfare trad » (Musique
Occitane)

15h30 à 18h00 : Bal populaire
avec le Groupe « Etincelles »

LUNDI

14h00 Concours de
pétanque, Place Florence
Inscription au bar
des Castors : 5€

Prix : 100€

MAGNIFIQUE 95^E CAVALCADE

Dix chars enchanteurs, des
enfants heureux : quel magnifique
cortège en cette soirée du
9 juin dernier ! Les bandas et
les acteurs de rue animent
remarquablement cette fête.
Un formidable spectacle vivant !
Formes, couleurs, motifs, notes se
mêlent harmonieusement pour
offrir à un public ravi un cocktail
de joie et de gaieté.

Hélas, notre petit coin de Bigorre
n'est pas épargné par les orages

incessants qui éclatent depuis
des semaines sur le pays et,
soudainement, un rideau de pluie
interrompt le défilé populaire.

Bravo aux Cavalcadiers,
remarquables et talentueux
bénévoles qui donnent de leur
temps et de leur enthousiasme
pour perpétuer l'esprit de cette
fête toujours magique !

Chapeau les artistes ! Et merci.

Retrouvez les images de la fête
sur ville-aureilhan.fr

